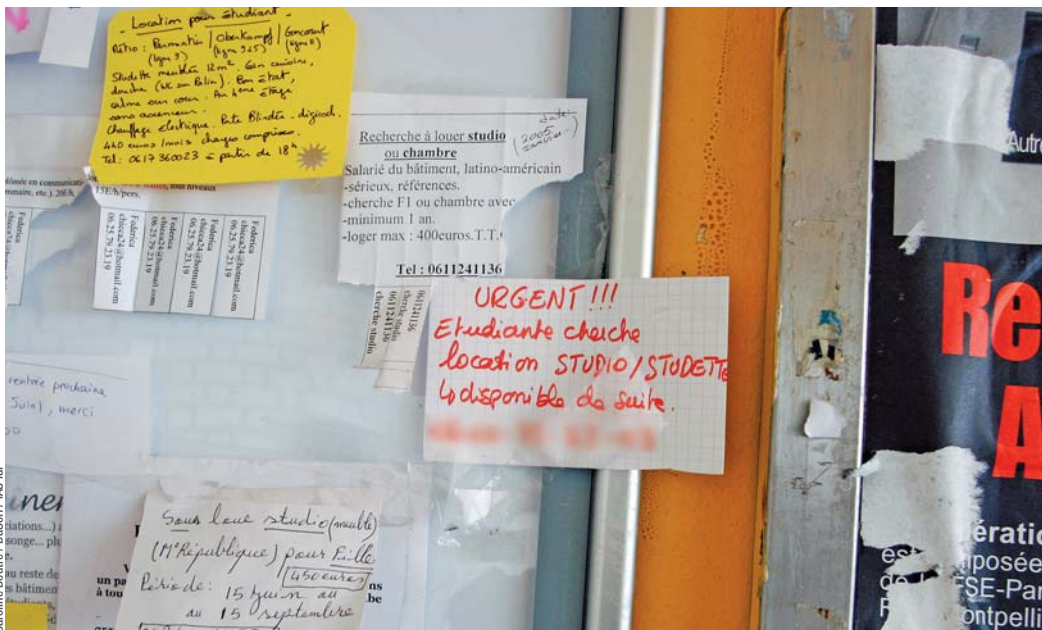


Le logement des jeunes en Île-de-France



Caroline Doutré / BasSoft / IAU ÎdF

Atlas des Franciliens

Cette Note rapide constitue l'une des planches du futur Atlas des Franciliens, à paraître fin 2011 sous l'égide de l'IAU îdF.

L'abondance de l'offre d'enseignement et le maillage des transports en commun expliquent qu'en Île-de-France la part d'étudiants hébergés dans leur famille est plus importante que dans les autres régions. Mais les loyers élevés du secteur privé constituent indubitablement un obstacle à la prise d'autonomie et induisent parfois des cohabitations forcées : 19,7 €/m² en moyenne à Paris et 16,1 €/m² dans l'agglomération parisienne, contre 8,8 €/m² dans les agglomérations de province⁽¹⁾.

Les étudiants ne vivant pas chez leurs parents sont en premier lieu des étrangers et des provinciaux venus poursuivre leurs études en Île-de-France, mais aussi des Franciliens qui ont pu quitter le domicile parental grâce à une activité salariée, l'aide des parents ou du conjoint.

L'emploi, premier pas vers l'autonomie résidentielle

L'emploi demeure un critère déterminant pour l'accès à l'autonomie résidentielle : plus des deux tiers des jeunes actifs ayant un emploi ont pris leur

Les opportunités du marché du travail et l'offre d'enseignement supérieur rendent l'Île-de-France attractive pour les jeunes. En 2006, ils sont près de 2 millions âgés de 18 à 29 ans. Mais l'insuffisance de logements abordables les pénalise. Un jeune Francilien sur deux vit au domicile parental.

En 2006, l'Île-de-France compte 1 990 000 jeunes âgés de 18 à 29 ans, représentant 17 % de la population régionale. En 1982, cette proportion était de 20 %. Cette baisse marque le vieillissement de la population.

46% des jeunes vivent chez leurs parents

La proportion de jeunes vivant chez leurs parents diminue avec l'âge : très nombreux à 18-24 ans

(66 %), ils ne sont plus que 21 % à 25-29 ans. C'est plus précisément à partir de 24 ans que les jeunes ont majoritairement (58 %) quitté le domicile parental. En 1990, l'âge de la décohabitation se situait un an plus tôt, à 23 ans. L'accès au logement autonome se réalise donc plus tardivement. Et il n'est pas toujours synonyme d'indépendance. Le soutien financier des parents demeure souvent important. Les parcours résidentiels des jeunes sont

d'ailleurs marqués par des retours plus ou moins passagers au domicile parental.

La proportion de jeunes vivant chez leurs parents varie aussi suivant le sexe des individus : à 23 ans, la majorité des femmes (56 %) ont quitté le foyer parental, tandis que pour les hommes, l'âge de la décohabitation se situe à 24 ans. Ce décalage s'observe encore à l'approche de la trentaine : à 28 ans, seules 10 % des Franciliennes vivent encore au domicile parental, alors que la proportion est double (20 %) chez les hommes.

Le temps des études reste lié au domicile parental

Près de la moitié des jeunes vivant chez leurs parents (49 %) poursuivent des études.

(1) Source : Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne. Loyers moyens au 1^{er} janvier 2010. Petite couronne : 14,9 €/m², grande couronne : 12,7 €/m².

Les jeunes dans la population francilienne

Âge	1982	1990	1999	2006
18-24 ans	1 131 020	1 150 726	1 024 889	1 092 489
% colonne	11,2 %	10,8 %	9,4 %	9,5 %
25-29 ans	876 256	957 203	919 329	896 012
% colonne	8,7 %	9,0 %	8,4 %	7,8 %
Ensemble 18-29 ans	2 007 276	2 107 929	1 944 218	1 988 501
% colonne	19,9 %	19,8 %	17,8 %	17,2 %
Population totale	10 071 068	10 660 075	10 947 148	11 528 560

Source : Insee, recensements de la population de 1982 (1/4) et 1990, 1999, 2006 (complémentaire).

Les jeunes franciliens vivant au domicile parental en 2006 ou ayant décohabité

	Chez leurs parents	Décohabitants	Total
18-24 ans	723 698	368 790	1 092 488
% ligne	66 %	34 %	100 %
25-29 ans	184 914	711 099	896 013
% ligne	21 %	79 %	100 %
Ensemble	908 612	1 079 889	1 988 501
% ligne	46 %	54 %	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2006.

autonomie (68 % contre 30 % d'étudiants autonomes). L'impact du statut d'actif est encore plus net auprès des femmes. Seules 27 % des jeunes actives vivent encore chez leurs parents, contre 37 % des jeunes actifs. On retrouve ici des situations variées où se mêlent cohabitation « apaisée » parents-enfants, souhait d'utiliser son argent autrement que pour le loyer, mais aussi emploi précaire, salaire insuffisant pour un logement autonome, chômage...

54 % des jeunes décohabitants vivent seuls

Les ménages jeunes (dont la personne de référence a moins de 30 ans) vivant dans un logement autonome sont au nombre de 541 000 en 2006. 72 % d'entre eux ont entre 25 et 29 ans. Leur nombre a baissé à la suite du vieillissement de la population et d'un départ plus tardif du domicile parental : 604 600 en 1990, 560 000 en 1999. Lorsque les jeunes quittent le foyer parental (ils deviennent alors des ménages), c'est le plus



Les couples avec enfant(s) représentent 1 jeune ménage francilien sur 10 en 2006.

souvent, et notamment pour les femmes, pour vivre seuls. Ce n'est que rarement qu'ils fondent directement une famille. On est là face à une évolution très marquée qui a vu la part des ménages jeunes sur cinq en 1990, mais seulement un sur dix en 2006⁽²⁾. Le profil familial s'affirme au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre de l'agglomération : plus de la moitié (52 %) des couples jeunes avec enfants vivent en grande couronne. Quant aux couples sans enfants, ils représentent un jeune ménage francilien sur quatre en 2006.

Les jeunes ménages logent en priorité dans le parc locatif privé...

La moitié des jeunes ménages franciliens (272 800) sont locataires dans le secteur libre. La primauté du secteur locatif privé traduit la fonction d'accueil de ce parc auprès des décohabitants en quête d'un premier logement et des jeunes non franciliens arrivant dans la région⁽³⁾. Cette primauté est une constante au cours du temps⁽⁴⁾ et concerne l'ensemble des jeunes. De fait, malgré des loyers élevés et les exigences renforcées des bailleurs (cautions multiples, ressources équivalentes à trois fois le loyer), le secteur locatif privé reste à certains égards d'un accès plus « simple » que le parc social ou la propriété. Le passage par une location privée constitue ainsi une étape privilégiée du parcours résidentiel des jeunes ménages. Ce sont des logements de petite taille situés dans le centre de l'agglomération : 80 % des jeunes ménages franciliens locataires dans le parc privé vivent dans des un ou deux pièces, proportion qui atteint 87 % à Paris.

Le statut d'occupation et la taille des logements des ménages franciliens en 2006

	Ménages de 18-24 ans	En %	Ménages de 25-29 ans	En %	Ensemble des ménages 18-29 ans	En %	Ensemble des ménages	En %
Propriétaire	11 984	7,9	68 408	17,5	80 392	14,9	2 279 804	47,2
Locataire privé	76 391	50,5	196 399	50,4	272 790	50,4	1 166 065	24,1
Locataire HLM	16 313	10,8	69 167	17,8	85 480	15,8	1 070 226	22,2
Locataire meublé ou hôtel	32 290	21,4	32 110	8,2	64 400	11,9	143 937	3,0
Logé gratuitement	14 142	9,4	23 694	6,1	37 836	7,0	169 324	3,5
Ensemble des ménages	151 120	100,0	389 778	100,0	540 898	100,0	4 829 356	100,0
Une pièce	76 960	50,9	115 663	29,7	192 624	35,6	548 125	11,4
Deux pièces	44 708	29,6	145 570	37,3	190 278	35,2	976 494	20,2
Trois pièces	19 433	12,9	85 381	21,9	104 814	19,4	1 228 550	25,4
Quatre pièces	6 376	4,2	29 555	7,6	35 931	6,6	1 031 699	21,4
Cinq pièces ou plus	3 643	2,4	13 608	3,5	17 251	3,2	1 044 488	21,6
Ensemble des ménages	151 120	100,0	389 777	100,0	540 898	100,0	4 829 356	100,0

Source : recensement Insee 2006.

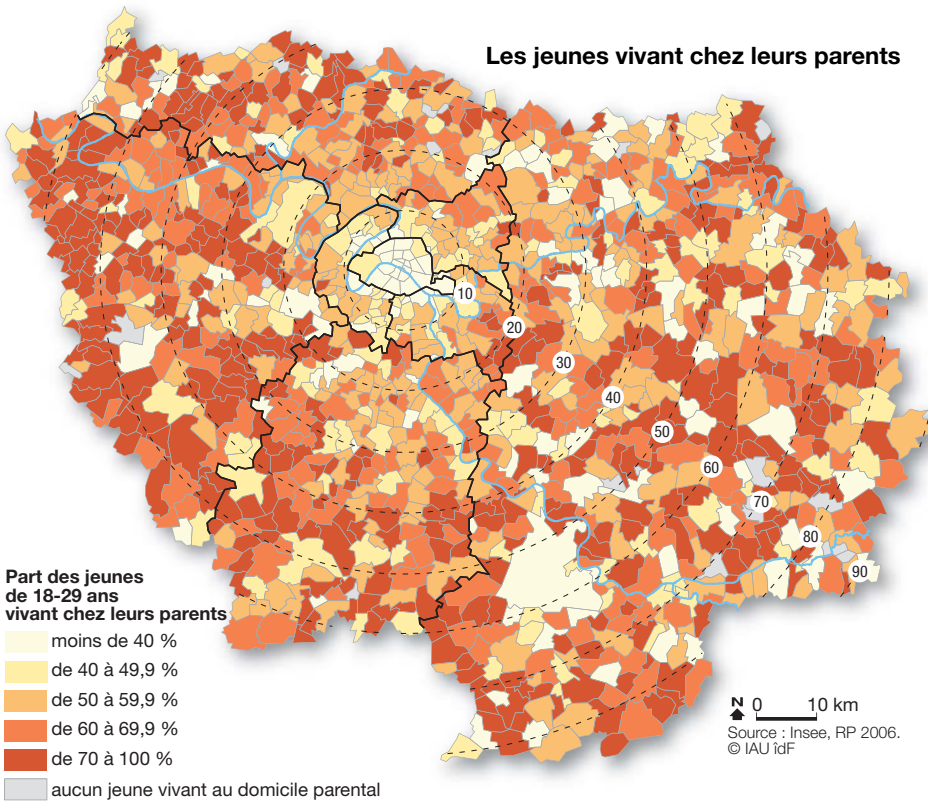
(2) Cette évolution des modes de cohabitation chez les jeunes participe à la baisse régulière de la taille moyenne des ménages observée depuis le début des années 1970 en Île-de-France : 2,74 Franciliens par ménage en 1968, 2,50 en 1982, 2,34 en 2006.

(3) D'après l'enquête Logement de l'Insee de 2006, la moitié des jeunes récemment emménagés dans le parc locatif libre vivaient en province quatre ans plus tôt.

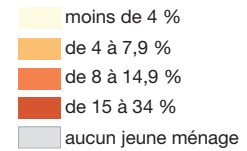
(4) En 1990, 53 % des jeunes ménages étaient installés dans ce secteur.

Le logement des jeunes

Les jeunes vivant chez leurs parents



Part des ménages dont la personne de référence a entre 18 et 29 ans parmi l'ensemble des ménages de la commune

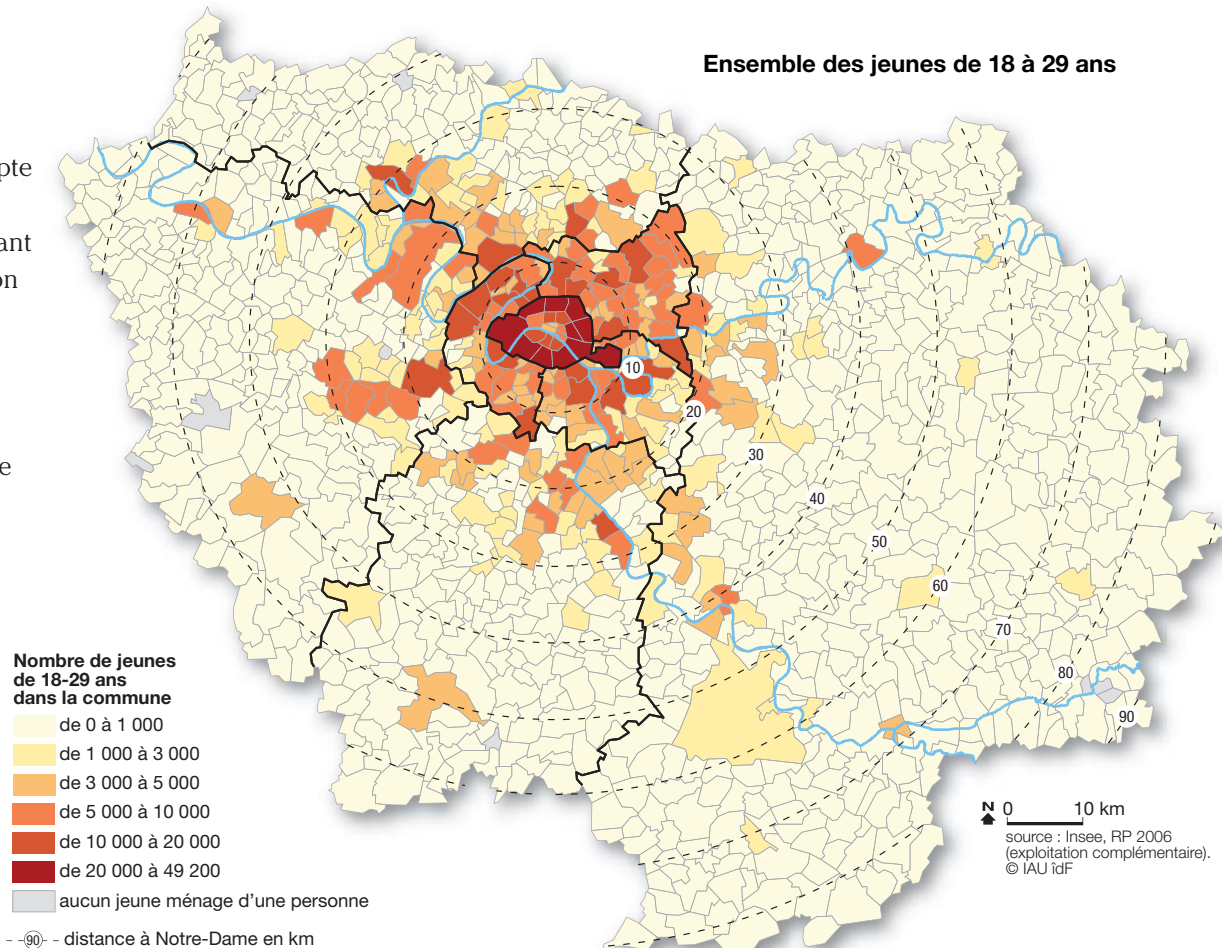


C'est en grande couronne que la part de jeunes vivant chez leurs parents est la plus forte (48 %) et c'est à Paris qu'elle est la plus faible (moins de 30 %). La capitale attire en effet de nombreux jeunes, étudiants et actifs, en provenance de province ou de l'étranger.

Suite au vieillissement de la population et à la baisse de la natalité, on observe une baisse du nombre des jeunes (Insee, RP 2006).

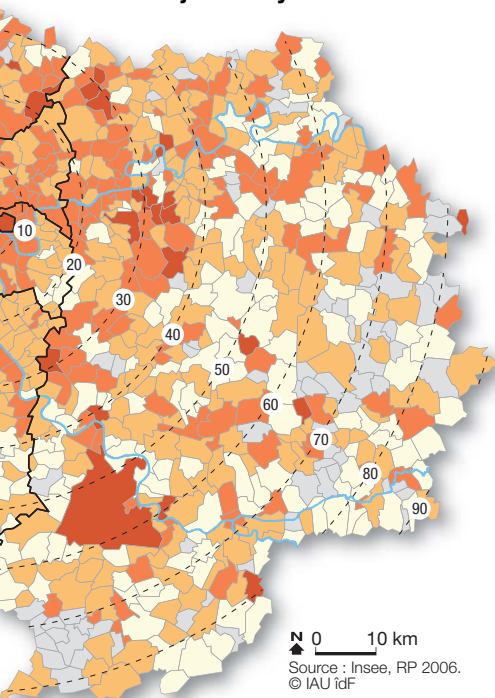
Ensemble des jeunes de 18 à 29 ans

L'Île-de-France compte 1 990 000 jeunes de 18-29 ans, représentant 17 % de la population régionale. 20 % des Parisiens ont entre 18 et 29 ans et Paris accueille 44 % des jeunes de l'ensemble de la région.

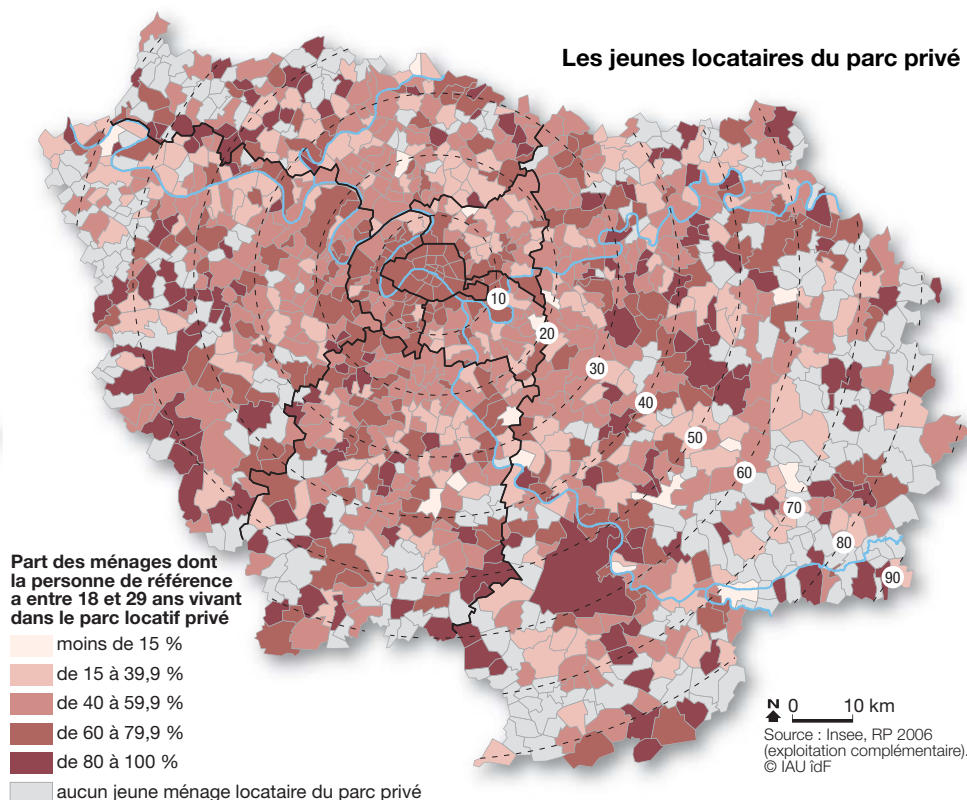


Les franciliens en 2006

Les jeunes ayant décohabité



Les jeunes locataires du parc privé



Part des ménages dont la personne de référence a entre 18 et 29 ans vivant dans le parc locatif privé

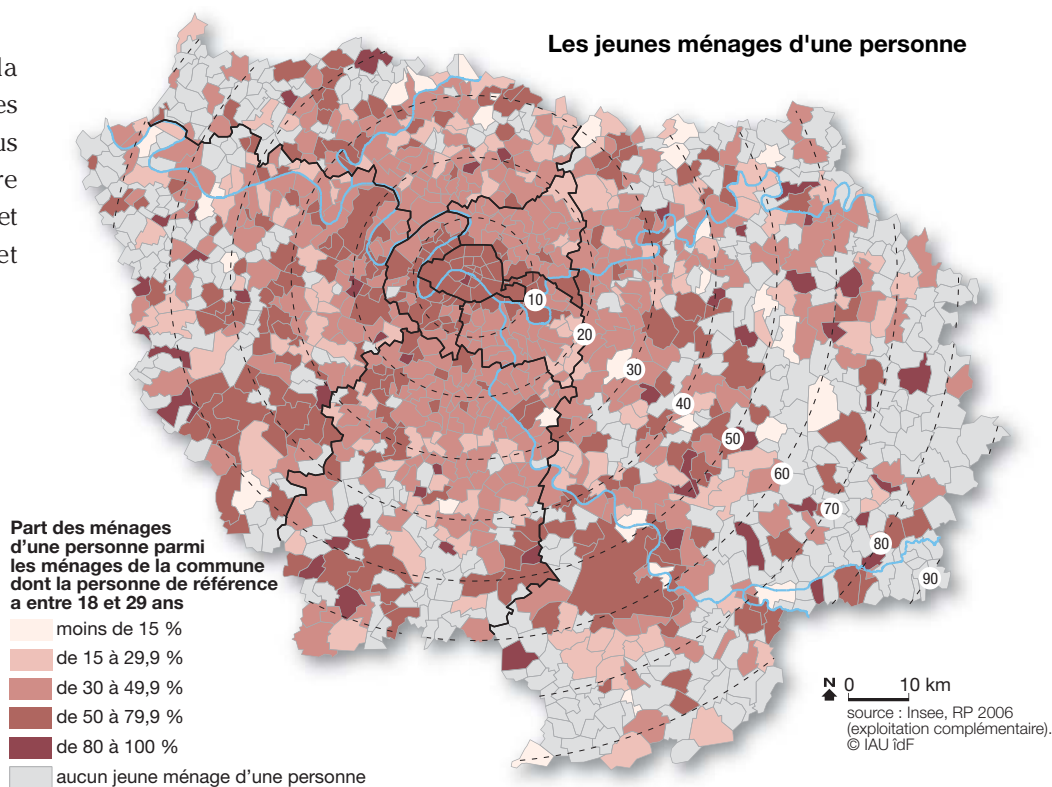
- moins de 15 %
- de 15 à 39,9 %
- de 40 à 59,9 %
- de 60 à 79,9 %
- de 80 à 100 %
- aucun jeune ménage locataire du parc privé

À une décohabitation plus tardive, on compte 541 000 jeunes ménages en Île-de-France (541 000 en

Les jeunes ménages de moins de 30 ans représentent 23 % des ménages du parc locatif privé. À Paris, 75 % des jeunes ménages sont locataires dans le secteur privé, tandis qu'en grande couronne, la part des jeunes logés en HLM et celle des jeunes propriétaires dépassent 20 %.

C'est à Paris que la proportion de jeunes vivant seuls est la plus élevée (69 % contre respectivement 51 % et 42 % en petite et grande couronne)

Les jeunes ménages d'une personne



Part des ménages d'une personne parmi les ménages de la commune dont la personne de référence a entre 18 et 29 ans

- moins de 15 %
- de 15 à 29,9 %
- de 30 à 49,9 %
- de 50 à 79,9 %
- de 80 à 100 %
- aucun jeune ménage d'une personne

--(90)-- distance à Notre-Dame en km



Caroline Doutré / BasoH / IAU ÎDF

54% des jeunes quittant le domicile parental vivent seuls.

Le nombre important de ces ménages logés dans un studio induit d'ailleurs un surpeuplement fréquent⁽⁵⁾ : tous parcs confondus, 192 600 d'entre eux, soit près de 36 % occupent un studio. Mais la taille du logement progresse au cours du cycle de vie : si plus de 50 % des 18-24 ans résident dans un logement d'une pièce, ils ne sont plus que 30 % parmi les 25-29 ans.

Les jeunes ménages ont toutefois bénéficié de l'amélioration de la qualité d'ensemble du parc d'habitation francilien, à la seule exception des personnes en sous-location ou logées en hôtels, dont 60 % vivent, en 2006, dans un logement de qualité moyenne ou mauvaise⁽⁶⁾. En outre, les jeunes surestiment souvent le confort de leur logement, car ils savent qu'ils ne l'occupent qu'à titre provisoire.

... selon des modes d'hébergement ou dans des logements parfois atypiques

La proportion de jeunes ménages locataires du parc privé est encore plus élevée (62 %) si on leur adjoint les 64 000 ménages logés dans un meublé (chambre d'hôtel ou sous-location) dont le nombre va croissant (27 200 en 1990, 42 900 en 1999), principalement grâce à la progression de la location meublée⁽⁷⁾. Cette forme locative est en effet avantageuse pour les bailleurs grâce à sa fiscalité ; elle permet aussi des progressions de loyer plus fréquentes grâce à une durée de bail réduite. L'équipement du logement comme la durée du bail satisfait également les jeunes à la

recherche d'une solution d'hébergement temporaire. Ce type de logement intéresse d'ailleurs surtout les plus jeunes ménages : 21 % des 18-24 ans et seulement 8 % des 25-29 ans.

Par ailleurs, 37 800 jeunes ménages franciliens (soit 7 %) sont logés gratuitement, le plus souvent dans un logement prêté par la famille. Ils représentent 22 % de l'ensemble des ménages logés à titre gratuit. Or, ce mode d'entraide décroît et joue désormais un rôle moindre en début de parcours résidentiel : 64 500 ménages en 1990, 47 300 en 1999. Mais 11 % des jeunes ménages parisiens bénéficient encore d'un logement à titre gratuit, contre près de 5 % en petite couronne et grande couronne.

Pour profiter d'un appartement plus grand en partageant les frais, de plus en plus de jeunes optent pour la colocation. 29 100 jeunes Franciliens vivent ainsi entre adultes sans liens familiaux dans le parc locatif privé, contre 18 500 en 1990. C'est dans la capitale que cette solution est la plus répandue. Elle concerne 11 % des jeunes ménages locataires dans le secteur privé, contre 6 % en grande couronne.

11 000 jeunes ménages vivent dans une chambre de bonne ou une pièce indépendante en 2006, représentant 29 % des occupants de ce parc. Or, ils étaient 15 600 en 1999 et 17 300 en 1990 : en effet, cette offre – généralement centrale et relativement abordable, malgré un prix au m² très élevé – régresse, que ce soit par fusion, rattachement à un autre logement ou démolition (44 400

unités en 1990, 43 100 en 1999, 37 600 en 2006). Ce parc marginal présente l'inconvénient majeur d'être de qualité médiocre. 50 % des jeunes occupant une chambre de bonne et 55 % des jeunes logés en hôtel ne disposent pas d'installations sanitaires satisfaisantes.

Moins de jeunes ménages dans le secteur HLM en 2006

Seuls 16 % des ménages jeunes vivent dans un logement HLM en Île-de-France (85 500)⁽⁸⁾. Ce sont des ménages à bas revenus, dont la personne de référence a généralement déjà plus de 25 ans (à 80 %), notamment des couples avec enfant(s) et des familles monoparentales : en Île-de-France, la moitié (51 %) des jeunes familles monoparentales et le tiers (34 %) des jeunes couples avec enfants trouvent à se loger dans le parc social. Le rôle d'accueil du parc HLM varie considérablement selon le territoire : à Paris, où la rotation est faible, moins de 5 % des jeunes ménages sont logés dans le parc social, contre respectivement 20 % et 23 % en petite et grande couronne. On assiste, en outre, à une forte diminution de la part des jeunes ménages logés en HLM (23 % en 1990 contre 16 % en 2006), signe du blocage plus global qui affecte la mobilité et l'accès au parc HLM (vieillessement sur place de la génération du baby-boom, locataires captifs, production insuffisante au regard de la demande, concurrence entre demandeurs prioritaires). Les jeunes logés dans le parc social bénéficient cependant de grands logements, davantage en adéquation avec leur composition familiale (seuls 22 % d'entre eux logent dans un logement de 1 ou 2 pièces).

15% des jeunes ménages propriétaires de leur logement

80 400 jeunes ménages franciliens sont propriétaires en 2006, soit un volume assez comparable à celui des jeunes ménages locataires en HLM. C'est en grande couronne, où le niveau

des prix immobiliers est plus bas, que le statut de propriétaire est le plus répandu : 21 %, pour moins de 10 % à Paris et une moyenne régionale de 15 %. Cette proportion est nettement inférieure à la moyenne observée pour l'ensemble des Franciliens (47 % de propriétaires en 2006). Les jeunes ménages sont en effet peu nombreux à avoir accumulé une épargne préalable suffisante. Ils vivent majoritairement seuls et ne correspondent pas au profil des accédants, pour l'essentiel formés de couples bi-actifs. C'est au-delà de 30 ans que l'on enregistre un net accroissement de la part des propriétaires : on en dénombre 8 % parmi les 18-24 ans et 18 % parmi les 25-29 ans. Pour ceux qui ont pu se porter acquéreurs avant 30 ans, l'apport familial joue un rôle déterminant. Ces jeunes propriétaires vivent dans de plus grands logements que les locataires (61 % de 2 ou 3 pièces et seulement 13 % de studios).

Des taux d'effort élevés en dépit des aides au logement

Majoritairement logés dans le secteur locatif privé, les jeunes ménages doivent faire face à une dépense de logement qui pèse un poids notable dans leur budget. Qu'ils étudient⁽⁹⁾ ou se situent

(5) Le fait de ne pas disposer d'une pièce à vivre séparée de la chambre entraîne mécaniquement une situation de surpeuplement : 43 % des jeunes ménages sont concernés, contre 21 % pour l'ensemble des ménages franciliens.

(6) Source : enquête nationale Logement, Insee, 2006. Est considéré comme de qualité moyenne un logement qui présente un ou deux défauts et de mauvaise qualité celui qui présente trois défauts ou plus parmi les dix critères suivants : humidité, infiltration, installation électrique, chaleur, équipement de chauffage, eau courante, équipements sanitaires, état de la façade, exposition, présence d'une cuisine.

(7) À l'inverse, l'offre d'hôtels meublés se réduit, par transformation en hôtel ordinaire, en résidence sociale ou démolition : d'après le recensement, en 2006, 2 200 jeunes ménages franciliens vivent dans des chambres d'hôtels, contre 5 200 en 1990.

(8) Une fraction du contingent préfectoral est réservée aux jeunes fonctionnaires en mobilité professionnelle et confrontés à des difficultés de logement à leur arrivée en Île-de-France.

(9) Les revenus des étudiants peuvent être sous-estimés car ils ne tiennent pas toujours compte des aides familiales.

Dépense de loyer des jeunes ménages locataires du secteur locatif libre en 2006

	Loyer mensuel en €	Surface en m ²	Loyer en €/m ² /mois
Paris	581	35	16,6
Petite couronne	530	39	13,4
Grande couronne	531	47	11,2
Île-de-France	550	40	13,8

Source : Insee, ENL 2006.

Taux d'effort net* des ménages locataires dans le secteur libre de 1984 à 2006

	1984	1992	2006
Moins de 25 ans	16,5 %	25,1 %	34,4 %
25-29 ans	14,8 %	19,9 %	23,7 %
Ensemble des jeunes ménages	15,3 %	21,3 %	25,8 % **
Total ménages	15,0%	19,8%	21,8 %

*Part du revenu moyen consacré au loyer diminué des aides au logement hors charges locatives.
**Si l'on ne considère que les jeunes ménages actifs, hors étudiants, le taux d'effort net est de 23,9 %.

Source : Insee, enquêtes nationales Logement.

Les jeunes franciliens vivant en collectivité en 2006

	Résidence étudiante	Résidence sociale (foyer jeunes actifs...)	Autre communauté (religieuse, caserne)	Ensemble des hébergements collectifs
18-29 ans	32 987	23 907	7 137	64 031

Source : recensement Insee 2006.

en début de vie professionnelle⁽¹⁰⁾, ils disposent en effet généralement de revenus faibles. En 2006, dans le parc locatif libre, ils acquittent un loyer moyen de 550 €, auquel ils consacrent en moyenne 26 % de leurs revenus mensuels, une fois versée l'aide au logement⁽¹¹⁾ (contre 22 % pour l'ensemble des locataires du secteur privé). Plus mobiles que les autres ménages, les jeunes sont directement confrontés aux réévaluations de loyer pratiquées lors des changements de locataires⁽¹²⁾ ainsi qu'aux frais inhérents à l'entrée dans un logement (coût du déménagement et de l'installation, frais d'agence, caution...). Et comme ils vivent le plus souvent seuls, ces coûts ne sont pas partagés.

Les ressources des jeunes ménages sont donc fortement affectées par le niveau des loyers privés. La situation est particulièrement tendue pour ceux logés en hôtel, en meublé, ou en sous-location, ainsi que pour les ménages les plus jeunes (moins de 25 ans), dont le taux d'effort net atteint 34 %.

Certes, les jeunes ménages ont bénéficié de la généralisation des aides à la personne, effective depuis la fin des années 1990 : en 2006, 38 % des jeunes ménages locataires (173 400) bénéficient d'une aide au logement, contre 20 % en 1984 et 1992 (et contre 26 % pour l'ensemble des ménages locataires). L'effet « solvabilisateur » de ces aides est manifeste, puisqu'elles réduisent le taux d'effort des jeunes locataires qui en bénéficient de 16 points, de 41 % à 25 %. Ce taux d'effort net, une fois l'aide versée, reste toutefois élevé et reflète clairement la cherté du secteur privé pour les jeunes, nombreux dans ce parc.

Des structures d'hébergement collectif pour étudiants et jeunes actifs

Les jeunes n'occupent pas toujours un logement ordinaire. 64 000 jeunes de 18-29 ans (soit 3 %) vivent dans des structures d'hébergement collectif. Ils logent surtout dans des résidences étudiantes (33 000) ou des résidences sociales (24 000)

comme les foyers pour jeunes actifs. Ces structures proposent souvent des niveaux de loyers abordables et jouent un rôle d'accueil important pour les étudiants ou jeunes actifs originaires de province ou de l'étranger. Cette offre d'hébergement collectif reste cependant en deçà des besoins. Elle ne garantit d'ailleurs pas toujours des conditions de logement satisfaisantes. Certaines structures sont vétustes, et les résidences privées pratiquent des loyers élevés, proches des niveaux observés sur le marché.

Le logement des jeunes décrit les premières étapes résidentielles

La surreprésentation des jeunes dans les modes d'habitat atypiques, voire précaires, confirme la vulnérabilité de cette tranche d'âge, dès lors que l'on ne bénéficie pas des solidarités familiales qui jouent un rôle déterminant sous de multiples formes : maintien au domicile parental, mise à disposition d'un logement, participation au loyer, voire apport familial pour l'achat du premier logement.

Toutefois, la mobilité élevée propre à cette tranche d'âge induit une relation particulière au logement, conçu comme un lieu d'installation passagère. De fait, décrire le logement des jeunes revient à s'intéresser aux débuts du parcours résidentiel de tout un chacun.

Hélène Joinet ■

Pour en savoir plus

- APUR, *Les jeunes actifs et leur accès au logement à Paris*, novembre 2006.
- DAVY A.-C., JOINET H., « Le logement étudiant en Île-de-France, éléments pour un schéma régional », *Note rapide*, n° 454, IAU îdF, oct. 2008.
- DE BERNY-RICHE C., « Le logement étudiant à travers l'enquête Conditions de vie » 2006, *Note rapide*, n° 455, IAU îdF, oct. 2008.
- DRIANT J.-Cl., « Le logement des jeunes : une approche statistique », *La lettre*, n° 3, Onpes, fév. 2008.
- FONDATION ABBÉ PIERRE POUR LE LOGEMENT DES DÉFAVORISÉS, *L'état du mal logement en France*, rapport 2006,
- IAU îdF, INSEE, DREIF, *Les conditions de logement en Île-de-France en 2006*, Paris, 2009.
- JAUNEAU Y., « L'indépendance des jeunes adultes : chômeurs et inactifs cumulent les difficultés », *Insee Première*, n° 1156, sept. 2007.
- JAUNEAU Y., VANOVERMEIR S., « Les jeunes et les ménages modestes surestiment plus souvent le confort de leur logement », *Insee Première*, n° 1209, sept. 2008.
- JOINET H., « Le logement social étudiant en Île-de-France », *Note rapide*, n° 474, IAU îdF, juin 2009.
- KESTEMAN N., « Le logement des jeunes : synthèse des études statistiques récentes », *Politiques sociales et familiales*, n° 99, mars 2010.
- SAGOT M., « Arrivées de l'étranger : l'Île-de-France attire des jeunes qualifiés » *Note rapide*, n° 521, IAU îdF, oct. 2010.

Directeur de la publication

François Dugeny

Directrice de la communication

Corinne Guillemot

Responsable des éditions

Frédéric Theulé

Rédactrice en chef

Marie-Anne Portier

Maquette

Vay Olivier

Cartographie

Marion Tillet - Jean-Eudes Tilloy

Correctrice

Madeleine Caux

Diffusion par abonnement

80 € par an (= 40 numéros) - 3 € le numéro

Service diffusion-vente

Tél. : 01 77 49 79 38

www.iau-idf.fr

Librairie d'Île-de-France

15, rue Falguière 75015 Paris

Tél. : 01 77 49 77 40

ISSN 1967 - 2144

(10) Les jeunes ménages actifs sont à près de 60 % des employés ou relèvent de professions intermédiaires.

(11) Taux d'effort net, hors charges locatives : en moyenne, les charges locatives majorent le taux d'effort de 5,5 points dans le secteur libre (de 8,5 points dans le parc social).

(12) Les petits logements qu'ils occupent détiennent les prix au m² les plus élevés.